

Modèle de recours

Nom, prénom Grade Affectation

A M. le Trésorier-Payeur Général du TARN Président de la CAP Locale N° 1 (inspecteurs), N° 2 (B) ou N° 3 (C)

Objet : Recours en révision de note

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir notification de la note qui m'a été attribuée pour 2010 (activité 2009). A la réception, je ne peux que marquer ma surprise et ma déception.

Différentes possibilités selon les cas :

- formule 1 (agents pouvant bénéficier de réduction d'ancienneté)

En effet, la marge d'évolution qui m'est attribuée par rapport à la note pivot ne correspond pas à ma manière de servir (cas des agents ayant +0.02 et estimant mériter +0.06).*

- formule 2 (agents pouvant bénéficier de réduction d'ancienneté)

En effet, compte tenu du travail que j'effectue et des différentes fonctions que j'exerce, je conteste le fait d'être noté à la note pivot (cas des agents notés à la note pivot).*

- formule 3 (agents pouvant bénéficier de réduction d'ancienneté)

En effet, la valorisation de +0.01 m'a été attribuée. Cependant la qualité du travail que j'effectue aurait du me valoir une valorisation de +0.02 (ou +0.06) et me permettre ainsi de bénéficier d'un avancement accéléré (cas des agents qui ont obtenu +0.01).

- formule 4 (cas des agents à l'échelon final de leur grade)

En effet, être noté à la note de référence va me pénaliser lourdement dans mon déroulement de carrière. Bien qu'ayant atteint l'échelon terminal de mon grade, j'estime mériter une note supérieure à la note pivot. Cela serait de nature à reconnaître

la qualité de mon travail d'une part et à me permettre d'être inscrit sur un tableau d'avancement et/ou une liste d'aptitude d'autre part.*

- formule 5 (cas des agents dans un échelon fixe)

En effet, la note de référence ne correspond pas à la qualité du travail que j'effectue. Bien qu'étant dans un échelon à cadence fixe, j'estime mériter une note supérieure à la note pivot.*

- formule 6 (elle sera sans doute rarement à utiliser, voir ci-dessus)

Mon supérieur hiérarchique direct avait proposé une marge d'évolution supérieure à celle finalement obtenue. Cette proposition correspondait à la qualité de mon travail et je m'étonne que sa proposition n'ait pas été suivie d'effet dans la mesure où il est le mieux placé pour juger de la qualité de mon travail.*

- formule 7 (cas des agents ayant une note inférieure à la note pivot)

La note qui m'est attribuée cette année est inférieure à la note pivot. Cette note va me pénaliser pour mon déroulement de carrière et j'estime que cette note ne correspond pas à la qualité du travail que j'effectue.*

*DETAILLER ENSUITE LES FONCTIONS EXERCEES ET ARGUMENTER SUR LA NON-ADEQUATION ENTRE LA NOTE ET LA MANIERE DE SERVIR.

Si vous souhaitez faire un recours sur le compte rendu d'évaluation (1ère phase) :

Si vous vous estimez lésé à ce niveau et à plus forte raison si cela se justifie par des distorsions importantes entre le climat de l'entretien, son contenu et ce qui figure sur le compte rendu, ou si vous contester l'évaluation portée (notamment sur les capacités à exercer les fonctions du grade/corps supérieur) il faudra ajouter la formulation suivante :

En outre, je demande que les éléments figurant sur le compte rendu d'évaluation soient portés à la connaissance de la CAP et soient modifiés, notamment ceux portant sur :

- La nature des fonctions exercées (si ce n'est pas complet)
- Les résultats obtenus (par exemple si le fait de ne pas avoir atteint les objectifs n'est pas imputable à l'agent et que ce n'est pas mentionné)
- Les objectifs assignés (s'ils sont manifestement hors de portée)
- L'avis sur le déroulement de carrière (s'il ne correspond pas à la manière de servir)
- Les formations envisagées (dans le cas où une formation vous est refusée alors que vous estimez en avoir besoin)

Dans chacun de ces cas il faut argumenter.

CONCLUSION DU RECOURS:

Je sollicite donc le relèvement de ma note à XX,xx et (le cas échéant) la modification de

l'appréciation finale et/ou du compte rendu d'évaluation. Je vous remercie de bien vouloir saisir la Commission Administrative Paritaire Locale compétente de mon recours.

Ce modèle n'est qu'indicatif et demande bien sûr un développement personnel pour argumenter. La section départementale est à votre disposition pour vous aider dans la rédaction. De plus, n'hésitez pas à nous transmettre copie de vos recours avant le passage en CAP.

Ci-dessous un exemple de recours formalisé

Albi, le 10/06/2010 Mlle N. Géraldine Agent d'administration principal 2e classe Trésorerie deX A M. le Trésorier-Payeur Général du Tarn Président de la CAPL N°3 S/c du Trésorier Principal de X

Objet : Recours en révision de note

Monsieur le Président,

Je viens de recevoir notification de la note qui m'a été attribuée pour 2010 soit 15,00. A la réception, je ne peux que marquer ma surprise et ma déception.

La note qui m'est attribuée (note de référence) ne correspond pas à ma manière de servir.

En effet j'ai en charge dans ma trésorerie un portefeuille RAR, je suis remplaçante pour la caisse et la comptabilité du poste et je forme mes jeunes collègues. La tenue de mon portefeuille est à jour et par ailleurs les objectifs de recouvrement du poste ont été atteints.

En outre, je demande que le compte rendu d'évaluation soit porté à la connaissance de la CAP et que soit modifié le passage concernant le déroulement de carrière. En effet mon chef de poste indique qu'il a un avis « favorable » sur ma capacité à exercer les fonctions du corps supérieur alors que je suis tout à fait apte à devenir Contrôleur du Trésor Public, effectuant déjà de l'encadrement d'une petite cellule.

Je sollicite donc le relèvement de ma note à 15,06 et que l'avis de mon chef de poste sur mes capacités à accéder au corps des Contrôleurs soit modifié pour devenir « très favorable ».

Je vous remercie de bien vouloir saisir la Commission Administrative Paritaire Locale de mon recours.

Géraldine N. Signature